

**VILLE DE RONCQ**  
**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021**

**NOTE DE PRESENTATION**

Le Budget supplémentaire que nous vous présentons ce soir fait suite au vote du budget primitif 2021 voté en février dernier.

Ce budget supplémentaire vise principalement :

- A reprendre les crédits d'investissement en dépenses et en recettes engagés au 31/12/2020 (appelés plus communément Restes à Réaliser)
- A affecter les excédents de fonctionnement capitalisés de l'exercice 2020
- Enfin, à procéder éventuellement à des ajustements de crédits, tant en recettes qu'en dépenses, en sections de Fonctionnement et d'Investissement.

De manière globale, celui-ci s'équilibre à hauteur de 282 500 € pour la section de fonctionnement.

En ce qui concerne la section d'investissement, celle-ci laisse apparaître un suréquilibre de 300 000 €.

**I – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Celle-ci est équilibrée à hauteur de **282 500 K€**

**a) Recettes**

Elles concernent quelques ajustements :

- Chapitre 70 (ajustement à la marge) ..... - 2 000 €
- Chapitre 73 (ajustement fiscalité locale) ..... + 173 000 €
- Chapitre 73 (ajustement attributions compensation) ..... - 198 000 €
- Chapitre 74 (recettes Vinci -Zone Humide) ..... 37 500 €
- Chapitre 77 (ajustements + consolidation mutualisation repas N-1) + 72 000 €

Le choix a également été fait d'abonder ces recettes par une enveloppe complémentaire provenant en partie des excédents de fonctionnement capitalisés de l'année 2020 pour un montant de **200 K€**.

**a) Dépenses**

- Les crédits supplémentaires sont répartis comme suit :
  - 1) chapitre 011 : - **74 K€** (ces ajustements tiennent compte des dépenses supprimées à cause du COVID dont suppression des classes transplantées, des animations festives, des activités musicales par des prestataires, des transferts de crédits du chapitre 011 vers le chapitre 65 pour le service informatique), mais fait apparaître des ajustements de dépenses pour des contrats divers relevant de l'entretien des bâtiments municipaux, des actions préventives pour la vidéo protection ou l'externalisation partielle du droits des sols)

- 2) Chapitre 014 : - 15 K€ (Ajustement de la pénalité Loi SRU) – Notification +/- 85 K€
- 3) Chapitre 65 : + 156 500 € (associations + 35 K€, écoles privées – 10 K€, CCAS + 95 K€, service informatique + 36 500 K€)
- 4) Chapitre 67 : + 5 K€ (ajustement de l'enveloppe à la marge – notamment paiement d'intérêts moratoires aux entreprises)
- 5) Chapitre 022 : + 110 K€ (enveloppe Dépenses Imprévues réajustée à la hausse soit Au total 220 K€ pour l'exercice 2021)
- 6) Chapitre 023 : + 100 K€ (ce qui porte d'autofinancement prévisionnel pour 2021 à 1 100 K€)

## **II – SECTION D'INVESTISSEMENT**

Celle-ci laisse apparaître un suréquilibre de 300 000 €.

### **a) Dépenses**

Le budget primitif 2021 avait prévu des crédits totaux pour les dépenses d'équipement pour un montant de +/- **3,867 Millions d'€**. Des ajustements ont été opérés pour le vote de ce budget supplémentaire pour un montant total de **379 200 €** dont :

Chapitre 20 : Ajustement de l'enveloppe (compte 2031 et 2051) soit **558 K€** (dont 518 700 € de frais d'études (piscine et marchés de travaux pour les bâtiments)

- La piscine : 477 700 € (dont 200 K€) pour la géothermie
- Centre culturel : 43 600 €
- Salle Jules Gilles : 35 500 €
- Salle Boério : 7 000 €
- Terrain synthétique : 9 800 €
- L'orangerie : 13 000 €
- Ecole Curie : 6 000 €
- CTA (à confirmer) : 18 000 €
- Carport pour le Bi-cross : 5 500 €
- Les jardins familiaux : 32 600 €
- Une enveloppe prévisionnelle de 20 K€

Chapitre 21 : - **138 800 K€** (ajustement des crédits pour divers travaux dans les bâtiments, aménagements de terrains, équipements et matériels divers)

Chapitre 23 : - **40 K€** (suppression des crédits pour la Salle Boério prévus au BP 2021 et basculés en frais d'études soit 7 000 €)

Chapitre 020 : + **100 K€** (dépenses imprévues, ce qui porte l'enveloppe pour l'exercice 2021 à plus de 150 K€)

A ces dépenses, il convient de rajouter les restes à réaliser de 2020 et reportés en 2021 soit +/- **895 K€**.

**LA SECTION D'INVESTISSEMENT S'ELEVE DONC EN DEPENSES A 1 374 281,90 €**

**b) Recettes**

Pour mémoire, l'excédent de fonctionnement de 2020 s'élève à **2 634 509,49 €**.

Comme nous l'avons vu précédemment, nous avons conservé une partie de cet excédent soit **200 K€** en recettes de fonctionnement.

Le solde affecté en recettes d'investissement s'élève donc à **2 434 509,49 €** permettant de fait de **supprimer** l'emprunt d'équilibre de **2,250 M€** inscrit lors du vote du BP 2021.

A cette recette, il convient de rajouter :

- Les RAR de l'année N-1 pour un montant de **245 673,04 €** (dont 139 K€ de subvention et 106 K€ de cession pour le parking Paul Espeels)
- Reprise de l'excédent de financement de l'année N-1 soit **1 144 099,37 €**

**LA SECTION D'INVESTISSEMENT S'ELEVE DONC EN RECETTES à 1 674 281,90 €, d'où un suréquilibre de 300 000 €. Ces ajustements ont permis de financer nos investissements 2021 sans recours à l'emprunt.**

Fait le 30 juin 2021